

41^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

14 au 18 OCTOBRE 2024



Résolution FIN/R3/10.2024

Objet: Résolution sur le PLF 2025 - Manque d'information et de transparence concernant le Budget de l'Action Extérieure de l'Etat

Gouvernement, Sénat, Assemblée Nationale

VU

- Le PLF 2025
- [La loi du n° 2013-659 du 22 juillet 2013](#) relative à la représentation des Français établis hors de France,

CONSIDERANT

- L'article 11 de la loi n° 2013-659 du 22 juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France, qui stipule que dès le dépôt du projet de loi de finances et du projet de loi de financement de la sécurité sociale de l'année sur le bureau de l'Assemblée nationale, le Gouvernement informe l'Assemblée des Français de l'étranger des dispositions relatives aux matières mentionnées à l'article 10. L'Assemblée des Français de l'étranger lui fait part de ses observations.
- Le dépôt du [Projet de loi de finances pour 2025, n° 324](#), déposé(e) le jeudi 10 octobre 2024
- La non transmission de la note Achille et des éléments budgétaires lors de la session de l'Assemblée des Français de l'étranger entre le 14 et le 18 octobre 2024.

DEMANDE

- Le respect de la loi n° 2013-659 du 22 juillet 2013 par le gouvernement

- La transparence sur les modifications de périmètres des programmes et action pour 2024 et 2025

Résultats	Adoption en commission	Adoption en séance
UNANIMITE	X	X
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre d'abstentions		